

PROCES VERBAL
de l'Assemblée Générale ordinaire 2013
du Tennis Club Boisy, Lausanne le 17 mars 2014.

Les membres du TC Boisy ont été invités, conformément aux statuts, 20 jours à l'avance, par courrier postal, à participer à l'Assemblée Générale qui s'est tenue à la salle de paroisse de l'église catholique du Saint-Esprit, ch. du Boisy 21, 1004 Lausanne.

En présence de 33 membres, le Président Pierre Chenevard ouvre la séance à 18h35 et remercie les membres présents d'avoir choisi de consacrer leur soirée à l'avenir de notre club.

Il y a 5 membres excusés : M. Isenring, A. Tschabold, D. Pagnozza, E. Scozzari, S. Pedrazzini

1. Approbation du procès-verbal de l'AG 2012

Le PV ayant été mis à la connaissance des membres sur le site du TCB, aucun membre présent n'en demande la lecture. Aucune question ou remarque n'est soulevée. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Démissions et admissions de membres durant la saison 2013

Le Président donne lecture des changements d'effectifs enregistrés en 2013, à savoir:

- 27 admissions, dont 7 juniors.
- 36 démissions dont 5 selon Art 10 des statuts par le comité pour cause de non paiement des cotisations
- 10 membres sont en congé

Il y a eu un décès de membre, soit M. Joe Chappex, en juillet 2013. Une minute de silence est respecté en sa mémoire.

Le Président annonce que l'effectif du club au 31.12.2013 est de 167 membres. C'est 10 de moins qu'à la fin 2012. Il y a une tendance à la stabilisation des membres aux alentours de 150 (c'est le nombre de membres au jour de l'AG).

Les admissions et l'exclusion sont approuvées à l'unanimité.

3. Rapports

a) du Président

Le Président rappelle que la saison 2013 a vu se concrétiser les projets d'investissement présentés en AG extraordinaire le 6 novembre 2012. Les travaux ont été menés à bien dans les délais fixés, soit avant le début de la saison, et les coûts se sont avérés inférieurs de CHF 2'400.- aux coûts budgétés, ceci malgré la pose d'un cabanon supplémentaire décidé en dernière minute par le comité.

Le Président expose que le coût total des travaux a été d'env. CHF 25'600. ; il sera amorti sur 5 ans.

Malgré cet important investissement, les finances du club restent très saines.

Le Président estime que chacun a pu apprécier et profiter de ces améliorations, en particulier l'agrandissement de la terrasse qui apporte un plus indispensable lors des manifestations toujours plus fréquentées comme ce fut le cas en 2013.

Un petit bémol est néanmoins soulevé au sujet de la nouvelle toile de tente qui a présenté un problème d'écoulement lors de pluies moyennes à fortes; des améliorations ont été apportées et aujourd'hui, tout semble parfaitement fonctionner.

Concernant le déroulement de cette dernière saison commencée le 21 avril, le Président expose que le printemps maussade a passablement perturbé le début de saison, rendant les courts impraticables à de trop nombreuses reprises. Malgré cela, la fréquentation des courts a été globalement en augmentation grâce à un bel été et à un automne qui s'est prolongé jusqu'au 23 novembre, date de fermeture des installations.

Parmi les sujets de satisfaction, le Président mentionne la participation aux différents tournois qui est en augmentation constante. Signe de cet intérêt grandissant des membres pour la compétition, le succès de l'équipe Lombardet, qui pour sa première participation, a réussi une brillante promotion dans le groupe A de cette compétition. Les résultats des deux équipes IC ont été également excellents.

La manifestation de fin de saison a connu un énorme succès. Avec le beau temps en sus, la formule « raclette garnie » organisée de main de maître par Xavier Pannatier, a permis à chacun de se restaurer toute la journée et même fort tard pour certains, tout en assistant aux finales du tournoi d'automne.

Le Président conclut son rapport en rappelant qu'il ne briguera pas un nouveau mandat de présidence et remercie les membres du comité pour le travail accompli.

b) du caissier

Le caissier Roland Gfeller présente le rapport suivant :

L'année comptable 2014 se solde par un bénéfice de 2057.75, après un amortissement de 8'000.- francs sur le compte investissement et travaux. Cet exercice est donc, une fois encore, une réussite totale.

Les produits

La légère diminution des cotisations s'explique par la diminution du nombre de membres. Le subside «Loyer» versé par la Commune de Lausanne sont également en légère diminution. Un poste important des produits est celui des «Rabais, escomptes, dons et frais de rappel». Il reflète bien les efforts fournis par les membres du comité et les responsables de des compétitions pour obtenir des rabais des entreprises mises parfois en concurrence ou des magasins.

Le poste «Juniors», mis en parallèle avec celui des charges, est positif. Cela signifie que le club ne paie rien pour le mouvement des juniors et qu'il s'autogère grâce aux paiements individuels. Les cotisations des juniors n'entrent pas dans ce poste.

Toutes les licences, les réservations avec des invités et les taxes de tournois ont été payées.

Les charges

Le montant du loyer est augmenté de 100 francs cette année, conformément au bail signé.

La réfection des courts s'est déroulée sans problème majeur. L'entretien n'a nécessité aucun achat important. Nous avons donc une diminution de ce poste de l'ordre de 2000 francs.

Tous les autres postes des charges correspondent environ aux «normes habituelles» et sont sans surprises.

Le poste «Manifestations et réceptions» prend de l'ampleur chaque année. Il est le reflet du dynamisme des responsables du comité, de la qualité appréciée des réceptions et de l'engouement des membres du club, qui participent de plus en plus nombreux aux manifestations organisées.

Le bilan

Avec une somme «disponible» de 41743.54 francs et la plupart des travaux réalisés, les finances du club sont saines.

Après un premier amortissement de 8000 francs, le poste «Investissement sur travaux» est de 18867.30 francs.

Les passifs se composent du dépôt de garantie des clés (2034 francs) et de dettes envers des créanciers (factures en attente de paiement, arrivées trop tard pour les entrer dans la comptabilité ou à déduire sur cotisations 2014). Des provisions pour juniors et informatique (600 et 1000 francs) devraient être annulées l'année prochaine, car elles perdurent depuis plusieurs années.

La fortune du club s'élève à 56120.86 francs, après avoir comptabilisé un bénéfice de 2057.75 francs.

Vérificateurs des comptes

Michel Lohner et Claudine Paccolat ont vérifié les comptes à la maison des Sports, à Lausanne, le 10 février 2014. Après analyse des documents reçus et examens des pièces comptables présentées, ils ont approuvé ces comptes et demanderont que le caissier en soit déchargé.

Budget 2014-

Excepté le poste des cotisations, en légère diminution suite aux démissions déjà enregistrées, les autres montants correspondent aux valeurs de l'exercice 2013.

Le poste «Réfection et entretien des courts» a été un peu augmenté, pour correspondre au marché actuel.

L'amortissement du poste du bilan «Investissement sur travaux» se monte à 5000 francs, somme prévue lors des constructions réalisées en 2013.

L'année 2014 devrait se solder par une légère perte de 730.- francs, parfaitement acceptable au vu des liquidités à disposition.

Le Caissier termine son rapport en proposant à l'assemblée que les cotisations ne soient pas augmentées (ni diminuées !).

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

c) des vérificateurs des comptes

M. Michel Lohner donne lecture du rapport des vérificateurs.

Il exprime avoir procédé, avec l'autre vérificateur, Mme Claudine Paccolat, à la vérification des comptes de l'exercice 2013. Les vérificateurs ont constaté que la comptabilité est tenue avec soin et précision. Tous les documents et les renseignements souhaités ont été communiqués.

Les comptes, qui font apparaître une fortune nette de CHF 56120,86 au 31 décembre 2013, compte tenu d'un bénéfice de CHF 2057,75 pour l'exercice, reflètent la situation financière exacte du club.

Les vérificateurs proposent de donner décharge au caissier et au Comité.

d) de la commission technique

Jean-Paul Corradini passe au rapport de la saison 2013. Il présente les éléments suivants :

ENSEMBLE DES TOURNOIS INTERNES

Nombre de participants	2013 : 47
	2012 : 40

TOURNOI SANS GRADE
Nombre de participants

2013 : 14
2012 : 12

Finale :

David Rizzo bat Donato Stefanelli

TOURNOI D'ÉTÉ PAR HANDICAP SIMPLE
Nombre de participants

2013 : 15
2012 : 16

Finale :

Emmanuel Mejia bat Jean-Paul Corradini

TOURNOI D'ÉTÉ PAR HANDICAP DOUBLE
Nombre de participants

2013 : 12
2012 : 8

Finale :

Xavier Pannatier/Donato Stefanelli battent
Pierre Chenevard/Jean-Paul Corradini

TOURNOIS D'AUTOMNE SIMPLE
Nombre de participants

2013 : 28
2012 : 25

Finale :

Michael Pellaz bat Léonard Luisier

TOURNOIS D'AUTOMNE DOUBLE MESSIEURS
Nombre de participants

2013 : 16
2012 : 16

Finale :

Simon Jaquat/Christophe Pannatier* battent
Fabrice Pellaz/Michael Pellaz

TOURNOIS D'AUTOMNE DOUBLE MIXTE
Nombre de participants

2013 : 14
2012 : 10

Finale :

Christine Wirz/Simon Jaquat battent
Christelle Mckie/Marc Isenring

Jean-Paul Corradini explique encore que le Simple Messieurs du tournoi d'automne était, cette année encore, inscrit officiellement auprès de Swiss Tennis. Les rencontres entre joueurs licenciés ont donc compté pour le classement individuel. D'autre part, le vainqueur du tournoi interne participe au Master régional. Malheureusement pour Michel Pellaz, vainqueur 2013, le parcours a été bref. Il est néanmoins félicité.

Jean-Paul Corradini présente encore l'Interclub 2013 :

L'équipe de 3^e ligue, avec son nouveau capitaine Fabrice Pellaz, avait de légitimes ambitions d'ascension vu la valeur de son effectif. Malheureusement, comme ça arrive souvent en 3^e ligue, il y avait dans son groupe une équipe légèrement plus forte. Finalement l'équipe de Boisy finit 2^e d'un groupe de 6, distançant largement la 3^e. Seul le 1^{er} est promu.

Les Séniors de l'équipe de 2^e ligue du capitaine Pierre Gfeller, s'étant autoproclamés Vétérans, ils ont fait leur première saison dans la catégorie dite 55+. Ils se sont baladés en Suisse alémanique. Ils y ont pris tellement de plaisir, qu'ils sont prêts à recommencer. Au niveau du résultat, 3^e d'un groupe de 4 équipes, ils se sont sauvés en remportant la rencontre contre la relégation.

Jean-Paul Corradini présente en outre la Coupe Lombardet :

Il rappelle que la Coupe Lombardet c'est une sorte d'interclubs réservé aux clubs vaudois. Pour sa première participation, inscrite en série B, l'équipe conduite par Yves Studer, a bien réussi son coup. Elle a brillamment gagné son groupe. Elle est donc promue en série A. Résultat entièrement mérité, autant pour la tenue sur les courts que pour la qualité des réceptions. Bravo, félicitations !

Jean-Paul Corradini présente les matchs défis.

Rien de particulier à signaler. Quelques rencontres se sont disputées, mais ça ne tourne pas encore comme le comité le souhaiterait. Le comité retravaillera le sujet en 2014.

Jean-Paul Corradini félicite Léonard Luisier qui a fait un parcours fantastique dans le tableau R7/R9. Puisqu'il a été finaliste.

Jean-Paul Corradini conclut son rapport en exposant que l'année 2013 a été marquée par un très grand intérêt pour les compétitions non seulement internes mais aussi externes. L'idée de départ lors de l'inscription à la Coupe Lombardet, c'était de permettre l'initiation à la compétition officielle. Le but a été largement atteint, à tel point qu'il y a la possibilité de créer une deuxième équipe interclubs de 3^e ligue. L'équipe Lombardet étant promue en série A, il serait dommage d'y renoncer, d'autant plus que le niveau de jeu sera plus intéressant.

En résumé en 2014 le TCB aura : 2 équipes interclubs en 3^e ligue, une équipe vétérans 55+, et éventuellement une équipe en Lombardet. Il n'y aura pas de changement en ce qui concerne les entraînements par rapport à 2013.

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

e) du responsable juniors (absent et excusé - le rapport est lu par le président)

En l'absence de Marc Isenring, responsable juniors au sein du comité du club, le Président lit celui-ci :

Le mouvement junior, sous sa forme actuelle, est organisé depuis 1990. Le succès est garanti et la fréquentation est régulière. Nous avons concentré l'enseignement des cours sur le mercredi après-midi. Les autres jours sont réservés aux membres et équipes interclubs.

24 enfants, répartis en six groupes, dont deux de mini-tennis, ont participé avec grand plaisir à nos cours en 2013. Le stage d'été n'a pas pu être organisé, faute de participants. Nous essayerons de faire mieux en 2014 avec un meilleur choix des dates.

Notre moniteur met un terme à son mandat. Je tiens à féliciter Simon Jacquat pour son dynamisme et la qualité de son travail. Il a été très apprécié par les enfants et adultes du club. Après de longues recherches, nous avons trouvé un moniteur pour la saison à venir. J'ai le plaisir de vous présenter Monsieur Baptiste Joly. Il assumera les cours juniors du mercredi, l'enseignement aux adultes et les stages d'été. Baptiste est aussi motivé pour développer de nouveaux concepts par son expérience de joueur et de moniteur de tennis. Il s'engage aussi à collaborer avec les joueurs et les équipes. Je lui souhaite beaucoup de plaisir et de succès dans notre club.

La contribution financière des parents des juniors est de CHF 150 pour 12 leçons de 55 minutes. Des dates de renvoi sont prévues. J'annonce notre planification au service des sports de la ville de Lausanne qui participe financièrement à notre mouvement des jeunes.

Les informations seront sur le site internet de notre club dès le 25 mars et parviendront également aux membres du club. Les inscriptions se feront par écrit, avec signatures des parents, jusqu'au 15 avril 2014.

Je regrette aussi de ne pas pouvoir être présent pour cette dernière assemblée générale, ta dernière AG mon cher Pierre !

Je tiens à te remercier du fond du cœur pour cette riche et belle aventure que tu as su gérer et planifier de main de maître et en équipe.

Ta disponibilité, ton engagement et ta passion auront permis au club de traverser les décennies, et oui..., de grandir et de se développer dans la culture et l'identité d'un club exceptionnel. Nous avons passé beaucoup de temps chez les uns, chez les autres, chez toi, pour résoudre toutes les difficultés en comité.

Travail et sérieux...

Convivialité, rires, générosité et amitié...

Les obstacles ne te font pas peur et ton engagement en qualité et en temps est remarquable. Merci pour ton dévouement au club, merci pour le président que tu es... encore. Bien cordialement, Marc

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

f) du responsable events

Xavier Pannatier présente son rapport :

L'année 2014 s'est terminée sur une nouvelle augmentation de la participation aux tournois et autres événements. Plus particulièrement le tournoi d'automne, lequel a obtenu à nouveau un record d'inscriptions, dans le tableau de simple messieurs notamment. 28 de nos membres ont pris part à cette compétition qui s'est fort bien déroulée malgré une météo capricieuse le premier week-end et la tenue des championnats vaudois. A noter également, qu'avec 3 inscrites, nous avons eu la possibilité d'organiser un simple dames. En revanche malgré de nombreuses démarches, nous ne sommes pas parvenus à recevoir plus de 2 inscriptions à cette manifestation de nos jeunes tennismen à en devenir. De plus, la météo ne nous a pas permis d'effectuer une confrontation entre les protagonistes. Le comité veut donc accentuer ses efforts auprès de notre jeune population afin de les intégrer dans la vie du club.

Hors mis les tournois, l'autre fait réjouissant de la saison écoulée demeure la forte participation à notre manifestation de fin de saison. Pour mémoire, le comité avait innové en organisant une journée proposant une meilleure flexibilité à nos membres. En effet, en optant pour une raclette et une assiette valaisanne bien garnie, chacun avait la possibilité de passer quand bon lui semble et d'y participer dans la mesure de ses disponibilités. Ce concept a été la source du succès obtenu.

La parole est donnée à l'assemblée. Elle n'est pas demandée.

g) Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

4. Décharge au Comité et aux Vérificateurs des comptes

La décharge est donnée par l'AG, à l'unanimité.

5. Approbation du budget 2014 et fixation des cotisations pour 2014

Vu la santé du club, le comité ne propose aucune modification des cotisations.

Le comité a reçu une proposition de Mme Gesa Daetwyler tendant à ce que les juniors soient dispensés de cotisation. La proposante expose ici qu'elle doit partir dans quelques minutes. L'assemblée décide dès lors de discuter de cette proposition de suite.

Le comité fait une contre-proposition, soit la gratuité de la cotisation la 1^{ère} saison si le junior participe aux cours juniors.

Une discussion a lieu. La proposante adhère à la contre-proposition du comité.

Il est finalement passé au vote sur la contre-proposition du comité :

Pour : 31
Contre : 0
Abstentions : 2

Mme Gesa Daetwyler quitte l'assemblée.

Le Président reprend l'ordre du jour en donnant la parole au caissier s'agissant du budget 2014 :

- Produits	Fr	37'320,00
- Charges	Fr	38'050,00
- Perte	Fr	730,00

Le comité estime qu'il n'est pas utile d'augmenter le montant des cotisations. Il est rappelé les frais d'aménagement, voté lors de l'AG Extraordinaire de novembre 2012. Ceux-ci seront amortis à raison de CHF. 5'000.- par an, soit sur cinq ans.

La parole est donnée à l'assemblée. Personne ne prend la parole.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Arrivée de Mme Selma Aefti (no 34 liste présence).

6. Elections du Président, des membres du Comité (dont élection d'un 7^{ème} membre au comité) et des vérificateurs des comptes

Le Président rappelle qu'il ne se représente pas à son poste mais que Xavier Pannatier a montré son intérêt à reprendre le flambeau. Le Président présente brièvement M. Pannatier, membre du club et de son comité.

Pierre Chenevard expose encore que tous les autres membres se représentent.

Le Président indique encore qu'il convient d'ajouter un membre au comité, afin de préparer la relève de Jean-Paul Corradini, annoncée pour l'année passée. Le Président expose que M. Fabrice Pellaz a fait montre de son intérêt à ce poste. Le Président présente brièvement M. Pellaz.

La parole est donnée à l'assemblée. Personne ne prend la parole. Personne dans l'assemblée ne présente de candidature.

A l'exception de Pierre Chenevard, qui quitte le comité, tous les autres membres du comité sont réélus par acclamation, y compris le nouveau membre, M. Fabrice Pellaz.

Xavier Pannatier est élu, par acclamation, au poste de Président du comité du TCB.

Jean-Paul Corradini prend encore la parole pour remercier chaleureusement le Président sortant, pour son activité au sein du club en tant que président pendant 20 ans.

Concernant les vérificateurs des comptes, Michel Lohner a terminé son mandat.

Le comité propose que Claudine Paccolat devienne 1^{ère} rapporteur et Alain Gravière 2^{ème} rapporteur. Le comité propose à titre de suppléant Jean-Christophe Birchler.

Ces trois membres sont élus à leurs postes respectifs par acclamation.

7. Divers et propositions individuelles

Aucun membre ne présente de proposition individuelle.

La séance est levée à 20h10.

Lausanne, le 22 mai 2014

Le secrétaire: O. Boschetti